



Détecteurs de fuites de fluides frigorigènes

DTFR - 81.1-2-4-11

→ CARLYLOC

04/11



Les réglementations françaises et européennes concernant les contrôles de détection des fuites des systèmes de réfrigération et de conditionnement d'air ont pour but :

- de limiter les émissions de fluides frigorigènes à effet de serre
- d'améliorer la protection de la couche d'ozone.

Le règlement européen 2037/2000 contraint les installations de réfrigération et de conditionnement d'air contenant plus de 3 kg de fluide frigorigène à subir un contrôle d'étanchéité chaque année.

En France, le contrôle d'étanchéité est obligatoire pour les installations de charge en fluide frigorigène supérieure à 2 kg en CFC, HCFC et HFC (décret n°98-560 du 30/06/98). Le contrôle doit être réalisé par une entreprise agréée en préfecture : lors de la mise en service, à chaque intervention sur le circuit et au moins une fois par an pour les installations en fonctionnement.

■ Applications

- CARLYLOC est un détecteur de fuites assurant un contrôle efficace et rapide de l'étanchéité des raccordements et des assemblages soudés ou brasés des installations de réfrigération et de conditionnement d'air.
- Le produit est :
 - une formulation synergique à base de tensio-actifs (anioniques et non-ioniques) ;
 - compatible avec tous les fluides frigorigènes (CFC, HCFC, HFC), gaz naturels (azote, ammoniac...) ;
 - non agressif pour les métaux, caoutchoucs et plastiques ;
 - antigel ;
 - ininflammable, non toxique ;
 - fluorescent pour une localisation rapide de la fuite.

■ Caractéristiques fonctionnelles

- CARLYLOC permet une détection rapide et aisée des fuites de fluides frigorigènes.
- Sa mouillabilité permet une répartition homogène du produit sur les surfaces.
- CARLYLOC existe sous deux formulations :
 - une formulation liquide : conditionnée en aérosol de 0,4 litre ;
 - une formulation visqueuse : conditionnée en pulvérisateur de 0,5 litre ou en bidon de 5 litres ou de 25 litres (permettent une recharge du pulvérisateur).
- Le produit est efficace sur des surfaces tempérées entre -20°C et +50°C, quelle que soit l'importance des fuites.
- Le produit est compatible avec tous les matériaux.
- Teneur en COV (Composés Organiques Volatils) pour le produit conditionné en aérosol : 2.04%.
- Gaz propulseur ininflammable.

■ Avantages CARLY

- Prêt à l'emploi.
- Non agressif pour les surfaces. Non toxique.
- CARLY propose CARLYLOC sous forme de pulvérisateur de 0,5 litre et de bidons de 5 et 25 litres. Ce mode de conditionnement présente de nombreux avantages :
 - avantages techniques : le produit en bidon est plus visqueux que la formulation conditionnée en aérosol ; il couvre plus efficacement les surfaces à contrôler ; la détection de la bulle est rendue plus facile ; la coloration jaune fluorescent du produit permet une meilleure visibilité ;
 - avantages environnementaux : le contenant est ré-utilisable contrairement à l'aérosol qui doit être jeté après utilisation ;
 - avantages économiques : 100 % du contenu peut être utilisé ; le principe de recharge par bidons de 5 et 25 litres rend le produit extrêmement attractif en terme de coûts.



Détecteurs de fuites de fluides frigorigènes

→ CARLYLOC

04/11

■ Mode d'emploi

- Agiter avant utilisation.
- Appliquer CARLYLOC sur les parties suspectes (raccords, brasures, lieux potentiels de frottement : conduites rapprochées, fixations...) par pulvérisation ou enduction.
- Le produit étant inoffensif, il peut être éliminé par simple essuyage ou lavage à l'eau avec une éponge.

■ Recommandations

* **Recommandations générales :**

- * Ne pas pulvériser sur des appareils sous tension électrique.
- * Eviter le contact excessif avec la peau.
- * En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- * Le port des gants et des lunettes pendant l'application est recommandé.
- * Ne pas ingérer.

* S2 Conserver hors de portée des enfants.

* S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

* **Conditions de stockage :** Maintenir le produit à des températures comprises entre +5°C et +40°C.

* **Réglementation :** Les produits usagés doivent être éliminés suivant la réglementation en vigueur.

* **Aérosol :**

- * Récipient sous pression.
- * A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
- * Ne pas percer ou brûler après usage.
- * Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.
- * Ne pas utiliser pour un autre usage que celui pour lequel le produit est destiné.

■ Caractéristiques techniques

Références CARLY	Volume (Litres)	Conditionnement
CARLYLOC	0,4	aérosol
CARLYLOC 500	0,5	pulvérisateur
CARLYLOC 5000	5,0	bidon
CARLYLOC 25000	25,0	bidon

■ Poids et conditionnements

Références CARLY	Masse unitaire (kg)	Nombre de pièces par conditionnement
CARLYLOC	0,51	12
CARLYLOC 500	0,57	15
CARLYLOC 5000	5,40	2
CARLYLOC 25000	26,00	1